

CONSOMMATION ET MODES DE VIE

Chroniques du CREDOC ISSN 0295-9976

N° 8 – Février 1986

Cadre de vie et environnement

Les Français bien dans leur élément

Catherine Duflos

Les problèmes d'environnement suscitent depuis ces quinze dernières années un intérêt croissant qui dépasse les engouements d'une mode. Ils ne sont pas pour autant une préoccupation majeure de la population : selon l'enquête annuelle du CreDoc sur les « Conditions de vie et aspirations des Français » 81 % des enquêtés se déclarent satisfaits de leur cadre de vie. Et si 67 % estiment que la préservation de l'environnement est un problème « très important », bien peu participent à des actions de préservation (12 %) où adhèrent à des associations de défense de la nature (1,6 %).

Le bilan de sept années d'enquête (1978-1984) montre que le niveau de satisfaction à l'égard du cadre de vie et la perception des nuisances dépendent étroitement de l'urbanisation et du type d'habitat. En revanche, les opinions et les attitudes face à des problèmes d'environnement plus généraux sont liées au statut socio-culturel des individus : la sensibilité et la motivation sont généralement plus importantes lorsque le statut est élevé.

Les Français pas mécontents de leur cadre de vie

Depuis 1978, les Français se déclarent en majorité satisfaits de leur cadre de vie quotidien (c'est-à-dire ce qui entoure le logement où ils vivent).

Ils sont 81 % en 1984, dont 27 % qui se disent même « très satisfaits », pourcentage légèrement plus élevé que les deux années précédentes (26 % en 1982 et 1983), mais inférieur à ceux de 1978 et 1979 (30 %).

Logiquement, le niveau de satisfaction apparaît particulièrement élevé en milieu rural, dans les communes de moins de 2 000 habitants (40 % de « très satisfaits » contre 27 % en moyenne), parmi les habitants des villages, bourgs et ceux vivant en habitat dispersé (40 %). Il est également élevé en habitat pavillonnaire (37 %), même lorsque le degré d'urbanisation augmente. Habiter un pavillon se révèle

être un facteur constant de très grande satisfaction. L'insatisfaction vis-à-vis du cadre de vie est plus grande en milieu urbain (23,5 % des Français qui résident en ville ou en zone périphérique contre 19 % pour l'ensemble de l'échantillon), à Paris et dans l'agglomération parisienne (30 %), en habitat collectif, principalement en HLM/ILN (33 %), et parmi les locataires (29 % en 1983 contre 19 % en moyenne).

Des analyses plus fines apportent quelques nuances : quel que soit le degré d'urbanisation, le niveau de satisfaction est toujours plus élevé en habitat pavillonnaire qu'en habitat collectif, l'insatisfaction prédominant en habitat HLM. Dans les logements de construction différente, la satisfaction reste largement exprimée mais tend à diminuer en fonction du développement de l'urbanisation.

**Que pensez-vous de votre cadre de vie quotidien,
c'est-à-dire ce qui entoure le logement où vous vivez ; dans l'ensemble en êtes-vous... ?**

En % - 2 000 enquêtés chaque année

| | 1978 | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 |
|-----------------------|------|------|------|------|------|------|------|
| Très satisfait | 30 | 30 | 28 | 28 | 26 | 26 | 27 |
| Satisfait | 50 | 54 | 55 | 53 | 52 | 55 | 54 |
| Peu satisfait | 16 | 12 | 13 | 14 | 17 | 13 | 14 |
| Pas satisfait du tout | 4 | 4 | 4 | 5 | 5 | 6 | 5 |
| Ensemble | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

Toutefois, des désagréments existent...

En 1983, les Français portaient une appréciation moins positive qu'auparavant à propos de la vue sur l'extérieur à partir de leur logement.

Pour 51 %, cette vue plaisait « beaucoup » : ils étaient 58 % en 1978 et 1980, 61 % en 1979. Un jugement modéré semblait au contraire plus souvent porté : 32 % se déclaraient « moyennement » satisfaits contre 26 % en 1980, 24 % en 1979 et 1978. Enfin, si pour 9 % des Français cette vue était peu plaisante, pourcentage le plus élevé observé depuis 1978, elle ne l'était pas du tout pour une partie moins importante de la population (8 % contre 10 % en 1978).

Parmi les sources de gêne, le manque de perspective et l'absence de verdure constituent les désagréments les plus fréquemment ressentis : en 1983, 27 % environ des individus non satisfaits de la vue sur l'extérieur s'en plaignaient « beaucoup ». Enfin, si la carence en espaces verts est un phénomène plus spécifique à Paris et en milieu très urbanisé, le manque de propreté des abords est également un inconvénient important pour les habitants des HLM : 32 % en étaient « beaucoup » gênés en 1983 contre 15 % en moyenne.

Le bruit, une nuisance importante

A l'automne 1984, 37 % des Français se sentaient gênés par les bruits à leur domicile, pourcentage moins élevé qu'en 1983 (41 %).

L'évolution au cours de ces dernières années indique une augmentation sensible, mais régulière, des individus « un peu gênés » entre 1980 et 1983, qui ne se poursuit pas en 1984 : de 22 % à 28 % et 24 % en 1984. La part de ceux qui se déclarent « beaucoup » gênés, qui tendait à décroître chaque année depuis 1978 (de 19 % à 12 % en 1982), s'est stabilisée depuis 1983 (13 %). Les facteurs explicatifs de la

perception de bruits proviennent avant tout des caractéristiques et de la localisation de l'habitat. Les critères socio-économiques n'ont pas d'influence directement observable.

Cette gêne est bien sûr plus souvent dénoncée par les citoyens (51 %), mais aussi par ceux qui vivent en milieu péri-urbain (44 %), et dans les grosses agglomérations de plus de 200 000 habitants (23 % de ces individus sont très gênés contre 13 % en moyenne). Les Parisiens et les habitants de la petite couronne se plaignent davantage de ce type de nuisance (54 % et 51 %), alors que la majorité des provinciaux et même des habitants de la grande couronne ne se sentent pas concernés (65 % des premiers et 64 % des seconds se déclarent « pas du tout » gênés).

Le type de logement et l'aspect du voisinage ne sont pas neutres non plus dans la perception des bruits : ainsi souffrent des bruits, 54 % des Français vivant en HLM (ou ILN) et 51 % de ceux logeant dans les autres catégories d'immeubles. En revanche les occupants de pavillon ne dénoncent une gêne que dans la proportion de 25 %. Lorsque le voisinage est propre, bien entretenu et fourni en espaces verts, en arbres ou arbustes, la satisfaction est plus grande. En outre, les propriétaires ou accédants sont moins gênés que les locataires (29 % contre 47 %) et cette opinion est moins fréquente dans les logements de construction antérieure à 1914 (33 %) ou postérieure à 1968 (32 %) que dans les autres (44 %).

Enfin, les Français gênés par les bruits sont moins satisfaits de leur cadre de vie en général que les autres (65 % et 35 %). Ils déclarent également plus souvent souffrir de maux tels qu'insomnies (46 %), maux de tête (44 %), nervosité (44 %), voire même, pour les plus gênés, d'état dépressif (23 % contre 13 % en moyenne). Les femmes semblent également dans l'ensemble se plaindre davantage des bruits (40 %) que les hommes (35 %).

En % - 2 000 enquêtés chaque année

**Etes-vous gêné(e)
à votre domicile
par des bruits ?**

| | 1978 | 1979 | 1980 | 1981 | 1982 | 1983 | 1984 |
|-------------|------|------|------|------|------|------|------|
| Un peu | 23 | 19 | 22 | 25 | 27 | 28 | 24 |
| Beaucoup | 19 | 16 | 16 | 13 | 12 | 13 | 13 |
| Pas du tout | 58 | 65 | 62 | 62 | 61 | 59 | 63 |
| Ensemble | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

La circulation et les bruits des voisins sont les principales nuisances ressenties

Parmi les types de bruits perçus, ceux provenant de la circulation automobile, des deux roues et ceux imputés aux voisins sont les plus importants, cités par respectivement 22 %, 20 % et 21 % des Fran-

çais qui se plaignent en 1984. 13 % se déclarent gênés par les bruits des poids lourds qui touchent plus particulièrement les occupants de pavillon (19 %) et ceux dont les logements sont de construction ancienne (19 % avant 1948). Les bruits de la circulation automobile sont plutôt une source de gêne en milieu urbain (pour 28 % des citoyens).

ceux provenant des voisins concernent plutôt la population des HLM/ILN (37 %). En zone rurale, les bruits perçus par le petit nombre d'individus qui se déclarent « un peu » gênés proviennent essentiellement des animaux.

Types de bruits perçus

En % de la population gênée (1984)

| Bruits cités... | En premier lieu | En second lieu |
|-----------------------------------------|-----------------|----------------|
| Automobiles | 22 | 25 |
| Deux roues (motocyclette ou vélomoteur) | 21 | 14 |
| Poids lourds | 13 | 12 |
| Voisins | 21 | 17 |
| Bruits intérieurs à l'immeuble | 2 | 8 |
| Enfants | 6 | 5 |
| Animaux | 5 | 6 |
| Autres bruits ¹ | 10 | 13 |
| Ensemble | 100 (749) | 100 (644) |

(1) Parmi lesquels, bruits des avions, trains, usines ou industries, activités de loisirs, appareils ménagers.

Les Français conscients de l'importance de la préservation de l'environnement

La préservation de l'environnement en général constitue toujours, en 1984, quelque chose d'important pour 96 % des Français et de « très important » pour 67 %, pourcentages assez stables depuis 1981. Entre 1978 et 1980, les enquêtés l'estimant « très importante » étaient un peu moins nombreux (64 % en 1978 et 1979, 59 % en 1980). Les parisiens de moins de 40 ans et les diplômés d'études supérieures sont ceux qui lui accordent le plus d'importance : 86 % des premiers et 83 % des seconds contre 67 % en moyenne, en 1984.

Priorité à la qualité de l'eau et de l'air

La qualité de l'eau, citée en 1984 par 27 % des enquêtés, est le premier aspect auquel les Français sont sensibles. Sont ensuite mentionnées la qualité de l'air (17 %), la qualité des produits agricoles et alimentaires (15 %) et la conservation de la flore et de la faune (14 %). Les pollutions et les risques industriels sensibilisent une partie moins importante de la population (12 %) et le transport des matières dangereuses (produits toxiques, radioactifs) ne touche que 7 % de l'ensemble des personnes interrogées. D'autres aspects encore, comme la qualité du paysage, celle des villes ou la collecte et le transport des déchets sont très peu cités (moins de 4 %).

Nécessité de lutter contre les pollutions industrielles

En 1983, les Français pensaient en majorité (62,5 %) que les pollutions des rivières, de l'air... avaient augmenté un peu ou fortement depuis 10 ans, mais ils étaient moins nombreux qu'en 1981 (70 %). L'opinion selon laquelle elles étaient en diminution était plus fréquemment partagée (20 % contre 17 % deux ans auparavant). Le pourcentage de ceux qui les estimaient « sans changement » était également plus élevé (17 % contre 13 % en 1981). Toutefois, les Français considéraient, en 1983, que

les efforts des entreprises pour lutter contre les pollutions industrielles étaient « faibles » (44 %) ou « moyens » (43 %) et que les infractions aux réglementations en ce domaine n'étaient pas punies « avec assez de sévérité » (79 %).

Dans cette liste d'actions de défense de l'environnement, quels sont les aspects auxquels vous êtes le plus sensible... ? (1984)

| | En % | |
|------------------------------------------------------------------------|---------------------|----------------------|
| | Premier aspect cité | Deuxième aspect cité |
| Qualité de l'eau | 27 | 8 |
| Qualité de l'air | 17 | 20 |
| Conservation de la flore, de la faune | 14 | 11 |
| Qualité des produits agricoles et alimentaires | 15 | 17 |
| Pollutions et risques industriels | 12 | 15 |
| Qualité des villes | 3 | 5 |
| Qualité du paysage | 3 | 7 |
| Collecte et transport des déchets | 2 | 5 |
| Transport des matières dangereuses (produits toxiques, radioactifs...) | 7 | 12 |
| Ensemble | 100 (1999) | 100 (1990) |

Une inquiétude modérée à l'égard des risques « technologiques »

Si en 1983, 86 % des Français croyaient à l'existence d'usines dangereuses (risques d'explosion ou d'émission de produits très toxiques), dont 26 % les estimaient nombreuses, ils ne sont, en 1984 que 30 % à « se sentir exposés à des risques importants du fait de l'activité de certaines usines ».

Les Parisiens et les habitants de l'agglomération parisienne se sentent plus concernés que les provinciaux (47 % et 26 %), notamment les Parisiens de moins de 40 ans (54 %). En général la perception de risques décroît régulièrement au fur et à mesure que l'âge augmente : de 39 % pour les moins de 25 ans à 17 % pour les plus de 65 ans. Les plus diplômés sont plus sensibilisés que les autres (43 % des détenteurs du bac ou du BS, 38 % des diplômés du supérieur). La perception de risques est également plus fréquente parmi les étudiants (44 %) et parmi les actifs, dans les catégories des professions intermédiaires (41 %) et des employés (38 %).

Il s'agit en fait d'individus qui ont des opinions que l'on pourrait qualifier de « modernistes » ou « progressistes » et qui en général adoptent des positions plus critiques : ils se disent « peu satisfaits » de leur cadre de vie (38 %), gênés par les bruits (45 %). Ils estiment « défavorables » pour l'épanouissement des enfants, aussi bien les conditions de logement (38 %) que l'environnement en général (40 %). Ils accordent, bien sûr, une très grande importance à la préservation de l'environnement (35 %), mais s'estiment insuffisamment informés (37 %). Ils pensent que la santé est un problème de cadre de vie (33 %) mais ils sont en désaccord avec la politique énergétique (développement de l'énergie nucléaire) (41 %). Les écologistes sont sans aucun doute représentés ici.

Une information jugée insuffisante

54 % des personnes qui déclarent importante la préservation de l'environnement se sentent insuffisamment informées en ce domaine, les Parisiens (75 %) plus que les provinciaux (50 %), et notamment les Parisiens de moins de 40 ans (81 %), ainsi que les plus diplômés (63 % des bacheliers ou diplômés du brevet supérieur, 61 % des détenteurs d'un diplôme du supérieur).

Les opinions s'expriment, mais les actions restent rares...

Il y a 3 ans, 12 % seulement de Français déclaraient avoir participé personnellement à une action de préservation de l'environnement, pourcentage voisin de ceux observés en 1979 et 1980 (10 % et 12 %), et un peu inférieur à ceux relevés en 1978 et 1981 (14 %).

En 1984, le taux d'adhésion à une association de défense de la nature (ou de gestion de l'environnement) est très faible : 1,6 %. Déjà peu élevé en 1978 (4 %), il n'a cessé de décroître depuis sept ans.

POUR EN SAVOIR PLUS

L'étude du thème « Environnement » de l'enquête « Conditions de vie et aspirations des Français » est financé par le Ministère de l'Environnement. Seuls quelques aspects sont présentés ici. Certaines questions n'ont pas été reprises tous les ans.

Références bibliographiques

- Enquête « Conditions de vie et aspirations des Français ». – Rapports Credoc : Rapport final phase 6. Chapitre I : Urbanisation et type d'habitat. C. Duflos. – Juillet 1985. Rapport final phase 5. Niveau de vie et perception de l'environnement. Statut socio-culturel et perception de l'environnement. C. Duflos. – Juillet 1984.
- L'Etat de l'environnement. Ministère de l'environnement. La Documentation Française. – 1984.
- Les Européens et leur environnement. Commission des communautés européennes. – 1983.

L'équipe « Aspirations », animée par L. Lebart, est composée de F. Boscher, G. Drouault, C. Duflos, M. Grignon, F. Gros, L. Haessler, T. Lambert et P. Pleuvret.

EN BREF

COSMÉTIQUES 24 MILLIARDS DE FRANCS DE CHIFFRES D'AFFAIRES EN 1984

- En France en 1984, la consommation des ménages en produits cosmétiques a été de 22,4 milliards de francs, soit une augmentation de 10 % en valeur et de 2,5 % en volume par rapport à 1983. Depuis plusieurs années, ces dépenses représentent 0,8 % du budget des ménages (sans tenir compte des produits utilisés chez les coiffeurs et dans les instituts de beauté qui en représentent 0,6 %). Le chiffre d'affaires total de la profession est de 24,2 milliards de francs, réalisé à 60 % en France et à 40 % à l'étranger¹.
- Les ventes sur le marché français sont assez diversifiées : produits de beauté 32 %, parfumerie 25 %, produits capillaires 25 %, produits de toilette 17 % et produits divers 1 %.
Un tiers de ces ventes est réalisé en diffusion sélective : parfumerie, coiffeurs, instituts de beauté, pharmacie et grands magasins sélectifs. Presque la moitié est réalisée en grande diffusion : grandes surfaces, magasins populaires.
- Le marché des produits pour hommes se développe à partir de 1965 pour atteindre 10,4 % du total des ventes en 1984. Le marché des produits pour bébés se développe à partir de 1968 mais ne représente que 2 % du total des ventes en 1984.
La parfumerie représente les trois quarts des ventes de produits pour hommes et les produits de toilette un quart. Les produits pour bébés se répartissent presque à égalité entre les crèmes spécifiques et les shampoings spécialisés.

Parts de marché des produits en 1984

| Marché Produits | En % | | | TOTAL |
|--------------------|---------------------------|---------------------------|-------------------------|-------|
| | Produit pour femmes | Produit pour hommes | Produit pour bébé | |
| Parfumerie | 70,0 | 30,0 | — | 100,0 |
| Beauté | 96,5 | 0,5 | 3,0 | 100,0 |
| Capillaires | 95,0 | 1,0 | 4,0 | 100,0 |
| Toilette | 83,0 | 16,0 | 1,0 | 100,0 |
| TOTAL | 87,5 | 10,4 | 2,1 | 100,0 |

Source : Fédération française de l'industrie des produits de parfumerie, de beauté et de toilette.

(1) Etude réalisée par Danielle Allères, auteur de « L'analyse de la branche des produits cosmétiques ». – Université de Paris-Sud. – Centre d'Orsay. – 91405 Orsay Cedex.